COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BENOIT POELVOORDE

ATTENTION USAGE ABUSIF ET ILLÉGAL
DU NOM ET DE L'IMAGE DE BENOIT POELVOORDE

Des personnes non identifiées diffusent depuis quelques semaines sur différentes plateformes, sites, et réseaux sociaux ou adressent directement par e-mail des messages où il est question de prétendus conseils d'investissements que Benoît Poelvoorde aurait donnés en direct dans l'émission de télévision française *Quotidien* (voir exemple ci-joint).

Ces messages, truffés d'hyperliens, renvoient vers de prétendues plateformes de trading en ligne de crypto-monnaies destinées aux citoyens belges.

Cette « information » est totalement fausse.

Benoît Poelvoorde n'a jamais donné une telle interview à *Quotidien*, il n'a jamais donné le moindre conseil pour investir des fond sur des plateformes en ligne.

Il n'a jamais donné l'autorisation aux auteurs de ces faux messages d'utiliser son nom et son image.

Il s'agit d'une utilisation frauduleuse et abusive du nom et de l'image de Benoît Poelvoorde en vue de tromper les internautes et de les inciter à se connecter aux sites renseignés.

Il est vivement conseillé à tous les internautes de ne réserver aucune suite à ces messages.

Tous les sites connus relayant ce message ont été signalés au *SPF Économie* et une plainte pénale contre « X » avec constitution de partie civile a été déposée par Benoît Poelvoorde.

Déjà en 2018, le SPF Économie alertait les citoyens contre ce type de pratiques. Si vous avez été en contact avec ce type de message, un signalement peut être effectué auprès du « point de contact » du SPF Économie en cliquant ici (https://pointdecontact.belgique.be/meldpunt/)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre :

Le cabinet d'avocats « Englebert »
Rempart de la Vierge 2, bte 7
5000 Namur
Avocats
Jacques Englebert – je@englebert.legal
0476 972 864
Audrey Adam – aa@englebert.legal
0472 985 087